

FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR DES SOINS

A remplir par le chef d'établissement ou le directeur intérimaire

Fonctions

Directeur des soins

Cotation de la part fonctions de la PFR :

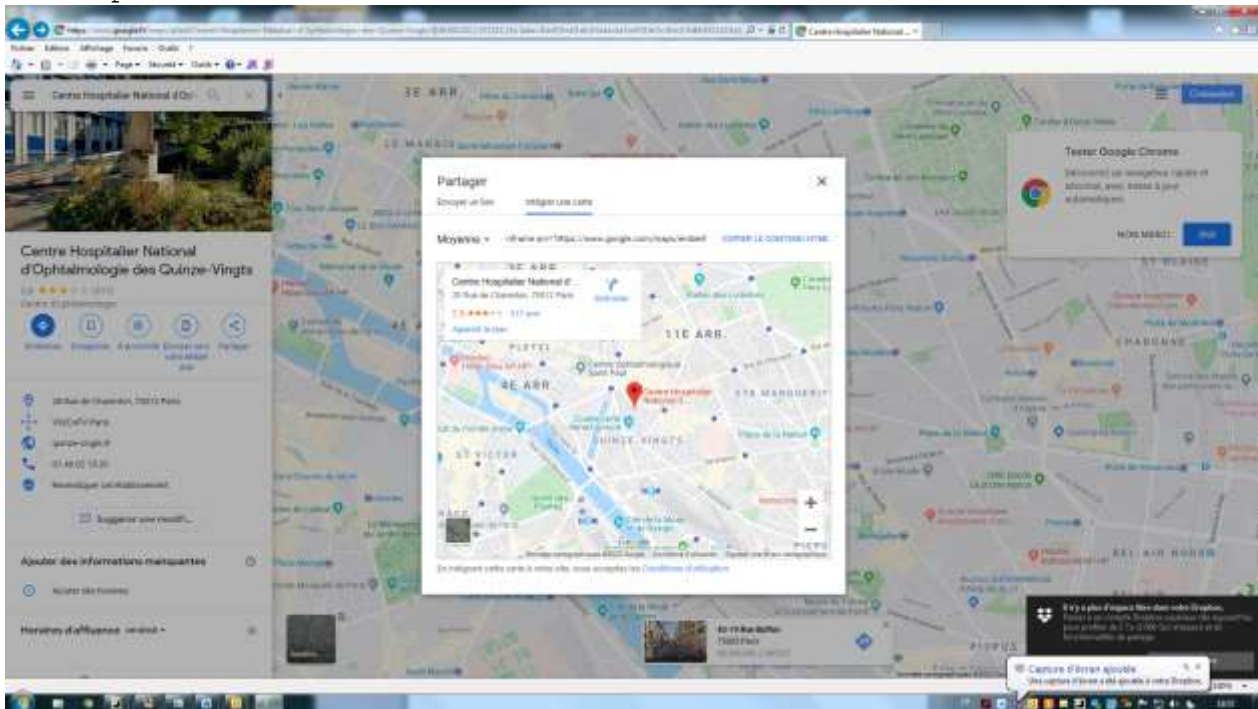
Directeur des soins:

- classe normale : 2.8
- hors classe : 2.8

Centre hospitalier (ou direction commune) :
Centre Hospitalier National d'Ophthalmologie des Quinze-Vingts

Adresse :
28, rue de Charenton
75012 PARIS

Accès par :



Personne à contacter : Monsieur Nicolas PEJU - Directeur
01 40 02 11 02
dir@15-20.fr

Présentation générale et synthétique de l'établissement

Présentation générale de l'établissement :

Le Centre hospitalier national d'ophtalmologie des Quinze-Vingts assure la prise en charge complète des pathologies ophtalmologiques dans le cadre des missions du service public hospitalier associant soins, enseignement, recherche et prévention. Reconnu au niveau national et international comme un centre de référence pour la prise en charge des pathologies oculaires et du handicap visuel, il propose une offre de soins complète des pathologies de l'œil.

Travailler au CHNO des Quinze-Vingts, c'est s'engager dans un hôpital universitaire (hors GHT), situé au cœur de Paris, dans le 12^{ème} arrondissement.

Organisé autour de quatre services hospitalo-universitaires, disposant d'une unité d'hospitalisation mutualisée de 79 lits, l'hôpital a mis en place une offre de soins complète, bâtie autour de fédérations de gestion commune (FGC) compétentes sur l'ensemble des domaines de prise en charge des patients : consultations, hospitalisation, chirurgie et urgences

Lié par convention de partenariat hospitalo-universitaire avec l'AP-HP, il est organisé autour des quatre services hospitalo-universitaires d'ophtalmologie des professeurs BAUDOUIN, BORDERIE, NORDMANN et PAQUES.

Entièrement tourné vers une seule discipline, l'ophtalmologie, le CHNO est devenu, au fil du temps, un véritable pôle de référence dans le traitement des pathologies de la vision. L'établissement est reconnu dans le monde entier et a contribué à la formation de plusieurs générations d'ophtalmologues français et étrangers. L'organisation du CHNO des Quinze-Vingts est entièrement tournée vers la prise en charge des maladies de l'œil et la pratique d'opérations chirurgicales : cataracte, dégénérescence maculaire liée à l'âge, rétine, glaucome, greffe de cornée, rétine, myopie, strabisme, voies lacrymales, paupières, uvéite, tumeurs ...

L'offre de soins est construite autour de trois centres spécialisés du glaucome, de la cornée (y compris chirurgie réfractive et kératocône) et de la rétine, venus compléter le centre des consultations d'ophtalmologie, et propose, outre l'accueil des urgences ophtalmologiques 24h/24 et 7jours/7, la prise en charge de la majeure partie de la pathologie ophtalmologique, qu'elle soit médicale, chirurgicale ou neuro ophtalmologique. Un service de médecine interne complète cette palette de prise en charge.

Sa capacité d'hospitalisation est répartie entre hospitalisation traditionnelle (79 lits dont 17 dédiés à la prise en charge des pathologies infectieuses oculaires), et 53 places de chirurgie ambulatoire.

L'activité ambulatoire s'est développée activement au cours de ces dernières années et représente en 2019, plus de 83% de l'activité chirurgicale globale du CHNO. Les actes de chirurgie de la cataracte sont pratiqués à plus de 98% en ambulatoire, ceux de chirurgie du glaucome à 85%. L'activité de chirurgie ambulatoire a progressé de 11,18% entre 2016 et 2018.

Les équipes chirurgicales pratiquent les techniques et les actes les plus innovants au sein des neuf salles de bloc opératoire dotées d'équipements à la pointe de la technologie. L'hôpital dispose également de deux salles de bloc dédiées exclusivement aux injections intravitréennes, de deux salles de chirurgie réfractive et d'un bloc de petite chirurgie.

Le plateau technique spécialisé (laboratoire d'ophtalmo-biologie, service de neuro-imagerie doté d'un appareil IRM unique en Europe et d'un scanner de dernière génération, pharmacie agréée pour la production et la dispensation de collyres spécialisés apporte aux équipes médicales et chirurgicales un support médico-technique complet et spécialisé).

En 2019, ont été décomptés 21 963 séjours hospitaliers, plus de 364 000 consultations et actes complémentaires et 58 380 passages aux Urgences.

La plus grande partie de son activité (83,5%) est réalisée pour des patients franciliens, les personnes domiciliées à Paris représentant plus de 23,5% de la patientèle, ceux originaires de province et de l'étranger (plus de 15%).

Depuis 2008, l'hôpital accueille l'Institut de la vision dont la vocation consiste non seulement à promouvoir la recherche fondamentale sur la vision mais également à permettre le développement d'entreprises impliquées dans la prévention et le traitement des affections oculaires. Depuis 2018, le CHNO est reconnu Institut Hospitalo Universitaire (IHU). Les partenaires fondateurs de l'IHU FOReSIGHT : INSERM, Sorbonne Université, CHNO des Quinze-Vingts et Fondation Voir et Entendre s'engagent dans un projet d'exception visant à relever les défis des maladies de la vision.

Centré autour de l'Institut de la Vision, du labex LIFESENSES, du CIC et de l'unité de recherche Inserm-CNRS-Sorbonne Université, le projet intégrera recherche fondamentale et clinique d'excellence pour améliorer les connaissances et les traitements des malades atteints de DMLA, glaucomes, rétinopathies diabétiques et dégénérescences d'origine génétique. Il sera le centre d'un vaste réseau international de partenariats avec entre autres, l'Université de Pittsburgh et le Japon.

Identification du poste

Position dans l'organigramme de direction :

☉ Liaisons hiérarchiques

Sous l'autorité hiérarchique directe du Directeur de l'Etablissement

Supérieur hiérarchique : autorité directe sur les Cadres de santé de proximité

La Direction des soins est composée de :

- Dr des soins
- 2 cadres supérieurs de santé
- 1 Adjoint Médico-Administratif

Les effectifs paramédicaux au 31/12/2020 : 295 ETP

Cadres de proximité : 15

☉ Liaisons fonctionnelles

L'équipe de direction et notamment la Direction des Ressources Humaines, de l'organisation et Affaires Médicales

La communauté médicale

L'encadrement (tant paramédical que technique, logistique et administratif)

Le Service de Santé au Travail

Les organisations syndicales

Missions générales, permanentes et spécifiques :

En lien avec le Directeur et les responsables médicaux, le Directeur des Soins participe, à la conception de la politique des soins et des activités paramédicales.

Il assure la Direction de l'Organisation des Soins.

Le Directeur des Soins conduit des études et des projets relatifs aux projets de

l'établissement.

Il assure le management de l'encadrement paramédical.

En outre, il est membre de l'équipe de direction, membre de droit du Directoire et Président de la CSIRMT.

Le poste s'inscrit dans une dynamique d'équipe de direction solidaire et investie.

Principaux projets à mener dans le périmètre du poste :

Le Directeur de soins participe à la conception et à la mise en œuvre du projet d'établissement, du projet de soins, des objectifs de qualité et de sécurité des soins. Il en assure la mise en œuvre et l'évaluation dans son secteur d'activité. Il s'assure de la continuité des soins et la cohérence des parcours de soins des patients.

Il organise la répartition équilibrée des ressources en lien avec l'activité.

Le Directeur de soins participe :

- à la conception de la politique de soins en cohérence avec les besoins du territoire, les ressources techniques, financières et humaines ;

- à l'organisation et l'évolution des structures et activités de soins ;

Il définit le projet de soins en articulation avec le projet médical dans le cadre du projet d'établissement du CHNO.

Il en précise les objectifs, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation en lien avec la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-technique et la CME.

Il organise la cohérence des parcours de soins en coordination avec la communauté médicale, le personnel de soins, de rééducation et médico-technique et les services supports.

Le Directeur des soins s'assure de la mise en œuvre opérationnelle des projets de soins ET leur évaluation en proposant des indicateurs de suivi et de performance dans le domaine des soins.

Il s'assure du respect des réglementations et des bonnes pratiques professionnelles. Il évalue l'organisation des soins et conduit des actions d'amélioration.

Il propose la répartition des ressources en soins entre les différents services.

Il prend les mesures nécessaires à la continuité et la sécurité des soins, notamment dans la gestion des moyens de remplacement de soignants, dans une logique de solidarité institutionnelle en lien avec la DRH.

Il anime et coordonne les activités des cadres soignants de l'établissement, définit leurs objectifs et évalue leurs résultats. Il inscrit sa démarche dans un management participatif des cadres de santé (réunions, travaux, projets communs sur l'ensemble des secteurs).

Il développe la recherche en soins, les pratiques innovantes et les coopérations entre les professionnels de santé et veille à leur diffusion.

Il participe à la définition et à la mise en œuvre d'une politique d'accueil et d'encadrement des étudiants paramédicaux en stage en collaboration avec les directeurs concernés des instituts et écoles de formation.

Il préside la Commission des Soins infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques (CSIRMT).

En lien avec la Direction des Ressources Humaines, de l'Organisation et Affaires Médicales, il met en œuvre la politique d'accueil des nouveaux agents, la Gestion Prévisionnelle des Métiers et des Compétences (GPMC), la politique de promotion professionnelle et les parcours professionnels qualifiants. Il participe à la définition du plan du Développement Professionnel Continu (DPC) pour les besoins des personnels non médicaux contribuant aux activités de soins

Le Directeur de l'Organisation des Soins contribue avec le Responsable des systèmes d'information et le DIM à la définition et à l'organisation du système de recueil, à la pertinence et à la sécurité des données échangées.

Il collabore activement en lien avec la Direction de la Qualité et de la Gestion des Risques aux procédures de certification et d'accréditation de

l'établissement.

Profil souhaité du candidat

Compétences professionnelles requises / prévues :

Expériences professionnelles diversifiées dans les soins, le management d'équipe et les organisations.

Travail en collaboration requérant des qualités relationnelles et de communication.

Management de projets, d'audits, d'études de charges de travail, réajustement des organisations.

Conduite et accompagnement d'un projet de structuration au sein d'une structure.

Autres informations

Contraintes et avantages liés au poste :

Poste logé par nécessité absolue de service (gardes sur place)

Logement dans le parc immobilier du CHNO